

Les députés chiliens approuvent l'alourdissement des peines pour plusieurs crimes



La Havane, 29 mars, (RHC)- La Chambre des députés du Chili a approuvé ce mardi à l'unanimité une réforme du code pénal actuel visant à alourdir les peines pour les délits d'enlèvement et de port d'armes dans les lieux de rassemblement.

Ces initiatives font partie d'un ensemble de 15 projets de loi qui seront examinés et votés cette semaine afin de renforcer la lutte contre la criminalité et d'offrir une protection et une sécurité accrues aux citoyens.

Ce marathon législatif est une réponse aux répercussions de la mort d'un agent des carabiniers lors d'une opération contre une bande de voleurs.

L'ordre du jour du Congrès national a été modifié afin d'accorder la priorité à cette question.

Selon la ministre de l'Intérieur, Carolina Tohá, 574 cas d'enlèvement ont été recensés au Chili en 2022, soit une augmentation de 79 % par rapport à la période précédente.

La chambre basse a également approuvé à l'unanimité l'augmentation des peines pour le port d'armes à feu sans permis, en particulier si cela se produit dans des lieux où il y a un grand nombre de personnes.

Les deux initiatives ont été envoyées au Sénat pour une analyse urgente et si, comme prévu, elles sont approuvées, elles seront envoyées à l'exécutif pour être promulguées et mises en œuvre.

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/318127-les-deputes-chiliens-approuvent-lalourdissement-des-peines-pour-plusieurs-crimes>



Radio Habana Cuba